



## Association Franco-Anglaise du Mans (AFAM)

Association « loi de 1901 » - Siège social : 6, rue Saint-Hilaire - 72000 LE MANS.

Site internet : <http://afam72.com/> - Adresse email : [afam.lemans72@gmail.com](mailto:afam.lemans72@gmail.com) Présidente : Aileen SHARPE

Tél : 06-29-82-90-73 - Secrétaire : Aude GARNIER Tél : 06-86-22-14-98

### Bulletin d'adhésion 2024 01/01/2024 – 31/12/2024

Nom(s) (si couple) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Prénom(s) (si couple) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse email : \_\_\_\_\_

Membre(s) actif(s) :  Cotisation annuelle : 25€ - 45€ si couple

Membre bienfaiteur :  Minimum 50€ comprend souscription + cotisation annuelle.

Paiement par :  Chèque à l'ordre de l'AFAM  Espèces  HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/afam/adhesions/cotisation-2024>

Si vous payez votre cotisation sur HelloAsso, il n'est pas nécessaire de remplir et renvoyer ce formulaire par la poste. Les mêmes informations y seront demandées.

Date :

Signature(s) :

**\* Bulletin à faire parvenir chez notre présidente \***

**Aileen SHARPE – 6, rue St Hilaire – 72000 LE MANS**

**(Information destinée aux adhérents :** les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivant la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association).

**(Photographies :** j'autorise l'AFAM conformément aux dispositions relatives aux droits à l'image ( article 9 du code civil), à fixer, reproduire et communiquer au public ( via les réseaux sociaux ou la presse) les photographies prises dans le cadre de réunion de l'association, sauf mention express de ma part. En contre partie, le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou réputation de l'adhérent).